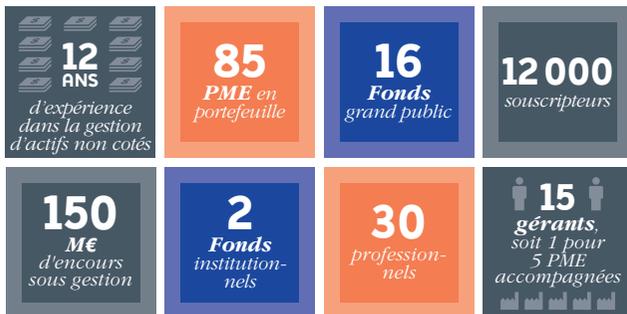


investir aux côtés DE MIDI CAPITAL

MIDI CAPITAL EN CHIFFRES



UNE ÉQUIPE RECONNUE



2^{ème} société préférée des conseillers en gestion de patrimoine français.

- n° 1 pour la qualité de la gamme
- n° 2 pour la qualité de service
- n° 2 pour les compétences de l'équipe commerciale

Source: Palmarès Gestion de Fortune 2014^{(1) (2)}



Désignée en 2012 parmi les 3 meilleures équipes de capital développement en France pour la qualité de sa stratégie d'investissement.

Source: Prix Capital Finance/LesEchos 2012⁽³⁾



4^{ème} investisseur en nombre d'opérations et 7^{ème} en montants investis dans la catégorie des small caps (valeur d'entreprise < 30M€).

Élu parmi les 5 meilleures sociétés de gestion en 2014.

Source: Private Equity Magazine, 2014⁽⁴⁾

DES TERRITOIRES D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUES

Le territoire d'investissement du FIP France Excellence II est composé des 4 régions du Grand Sud: Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et PACA.

Ces 4 régions, éloignées des zones de forte concentration de Fonds, disposent de pôles de compétitivité à vocation mondiale, en particulier dans les domaines des TIC, de l'Aéronautique et de la Santé, ayant permis d'amplifier le savoir-faire des régions et d'y ancrer l'emploi.

⁽¹⁾ Cette étude a été réalisée auprès de plus de 2.700 conseillers en gestion de patrimoine indépendants répartis sur toute la France. Les prix sont accordés par les CGPI, distributeurs des fonds, en fonction notamment de la qualité de leurs relations avec la société de gestion et du niveau de commissionnement.

⁽²⁾ Les références à un classement, un prix, et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du FIA ou du gestionnaire.

FIP FRANCE EXCELLENCE II

présentation du FIP FRANCE EXCELLENCE II

SOCIÉTÉ DE GESTION
MIDI CAPITAL - GP 02-028
42 RUE DU LANGUEDOC
BP 90112 - 31001 TOULOUSE
CEDEX 6 - TÉL: 05 34 32 09 65

CODE ISIN
PARTS A : FR0011716299
PARTS B : FR0011804939

RÉGIONS D'INVESTISSEMENT
AQUITAINE, MIDI-PYRÉNÉES, PACA, LANGUEDOC-ROUSSILLON

DÉPOSITAIRE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SOUSCRIPTION MINIMALE
1 PART (500€)

DURÉE DE BLOCAGE DES PARTS
6 ANS, PROROGÉABLE 2 FOIS 1 AN SUR DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION (SOIT AU PLUS TARD LE 30/06/2022, LA DURÉE MAXIMALE ÉTANT DONC DE 8 ANS)

AVERTISSEMENT

Nous attirons votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée minimale de 6 années pouvant aller jusqu'à 8 années sur décision de la Société de Gestion. La durée de blocage peut en effet être prorogée dans la limite de deux fois 1 an, soit au plus tard jusqu'au 30/06/2022.

Le Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce Fonds d'Investissement de Proximité décrits à la rubrique «profil de risques» du Règlement.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion de portefeuilles. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU FONDS

Conformément à la réglementation, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS	TAUX MAXIMAUX DE FRAIS ANNUELS MOYENS (TFAM MAXIMAUX)	
	TFAM GESTIONNAIRE ET DISTRIBUTEUR MAXIMAL	DONT TFAM DISTRIBUTEUR MAXIMAL
Droits d'entrée et de sortie	0,62%	0,62%
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	3,98%	1,50%
Frais de constitution	0,14% TTC	Néant
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,02% TTC	Néant
Frais de gestion indirects	0,01%	Néant
TOTAL	4,78% = valeur du TFAM-GD maximal	2,12% = valeur du TFAM-D maximal

AUTRES FIP GÉRÉS PAR MIDI CAPITAL AU 31/12/2013

Édition Mars 2014

FIP	ANNÉE DE CRÉATION	% D'INVESTISSEMENT DE L'ACTIF EN TITRES ÉLIGIBLES	DATE D'ATTEINTE DU QUOTA D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES
MIDI CAPITAL 2004	2004	N/A Pré-liquidation	31/12/2006
AVANTAGE PME	2008	84,7%	30/04/2011
AVANTAGE ISF	2009	74,82%	30/04/2011
AVANTAGE PME II	2009	79,03%	30/04/2011
MEZZANO	2009	67,95%	31/10/2011
AVANTAGE PME III	2010	72,19%	31/12/2012
AVANTAGE ISF II	2011	90,14%	24/09/2013
MEZZANO II	2011	101,1%	30/09/2013
AVANTAGE PME IV	2011	77,61%	31/12/2013
MEZZANO III	2011	67,80%	31/12/2013
CAPITAL SANTÉ PME	2012	50,36%	31/05/2014
PERFORMANCE EXPORT	2012	22,77%	31/12/2014
CAPITAL SANTÉ PME II	2013	1,95%	31/01/2016
FRANCE EXCELLENCE	2013	0%*	31/08/2016

*Ce Fonds a été constitué le 31/12/2013. De ce fait, aucun investissement n'a été réalisé à la date d'arrête du tableau ci-dessus.

FIP FRANCE EXCELLENCE II

**50% DE RÉDUCTION D'ISF⁽¹⁾,
ou 18% DE RÉDUCTION D'IR⁽¹⁾
SUR LE MONTANT DE VOTRE SOUSCRIPTION**

Dans le cadre d'un blocage de vos parts jusqu'au 30 juin 2020 minimum, cette durée pouvant être prorogée jusqu'à deux fois un an sur décision de la société de gestion, soit au plus tard jusqu'au 30 juin 2022.

(1) Taux de réduction fiscale en vigueur à la date d'édition du document.

DOCUMENT À CARACTÈRE PROMOTIONNEL

MIDI CAPITAL
capital investissement

les caractéristiques du FIP FRANCE EXCELLENCE II



UNE RÉDUCTION D'IMPÔT IMMÉDIATE

La souscription au FIP France Excellence II
vous permet de bénéficier de :

50%

DE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LA FORTUNE (ISF)

sur le montant de la souscription (hors droits d'entrée).
La réduction est plafonnée à 18000€ par an et par foyer,

OU

18%

DE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU (IR)

sur le montant de votre souscription (hors droits d'entrée).

La réduction est plafonnée à 2160€ par an pour
un célibataire et à 4320€ par an pour un couple marié
ou pacsé soumis à imposition commune,

ET

0%

D'IMPÔT SUR LES PLUS-VALUES
ET REVENUS ÉVENTUELLEMENT PERÇUS
à la liquidation du Fonds, hors prélèvements sociaux.

EN CONTREPARTIE D'UN BLOCAGE DE VOS PARTS
JUSQU'AU 30 JUIN 2020 AU PLUS TÔT, PROROGÉABLE
JUSQU'AU 30 JUIN 2022 AU PLUS TARD, ET
D'UNE PRISE DE RISQUE EN CAPITAL.

la stratégie d'investissement du FIP FRANCE EXCELLENCE II

Le FIP France Excellence II accompagnera principalement le développement et la transmission de PME évoluant sur des secteurs clés pour la compétitivité de l'économie française et offrant une forte capacité de résistance aux ralentissements économiques.

Selon Midi Capital, la Santé & le Bien-être, l'Aéronautique, le Tourisme, le Numérique & les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) ainsi que le Luxe sont des secteurs résilients et riches en PME, sur lesquels la France dispose d'avantages concurrentiels en matière de qualité de l'offre et de prix. Ces secteurs présentent ainsi des opportunités d'investissement intéressantes.

SANTÉ & BIEN-ÊTRE, AÉRONAUTIQUE, TOURISME, NUMÉRIQUE & TIC, LUXE



La Santé & le Bien-Être

240 MD€, SOIT 12% DU PIB - Ce sont les dépenses courantes de santé en 2011, qui placent la France au 2^{ème} rang mondial derrière les États-Unis.



L'Aéronautique

1^{ER} SECTEUR EXPORTATEUR NATIONAL - Avec 32 MD€ de chiffre d'affaires en 2012 et 120 000 emplois, l'industrie aéronautique française occupe le 2^{ème} rang mondial devant l'Allemagne et derrière les États-Unis.



Le Tourisme

1^{ÈRE} DESTINATION TOURISTIQUE MONDIALE - 30 MD€ de chiffre d'affaires, soit 7% du PIB. La France dispose par exemple de la 1^{ère} capacité d'hébergements de plein air en Europe.



Le Numérique & les TIC

200 MD€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2012 - Avec plus de 44 millions d'internautes en France en 2012 et plus de 170 MD€ d'investissements alloués aux TIC en 2011, ce marché est promis à un bel avenir.



Le Luxe

35 MD€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DONT 84% À L'EXPORT - La France dispose d'un savoir-faire d'excellence et de marques prestigieuses dans le secteur du luxe. Elle cumule à elle seule 1/3 du chiffre d'affaires mondial du secteur.

PRÉCISONS QUE LA CROISSANCE ÉVENTUELLE DES SECTEURS ILLUSTRÉS
CI-DESSUS N'EST PAS SYNONYME DE PERFORMANCE DU FONDS.

investir aux côtés DE MIDI CAPITAL

DES ÉQUIPES DÉDIÉES AUX SECTEURS DE LA SANTÉ ET DU DIGITAL

Midi Capital s'appuie sur les compétences d'équipes de consultants externes, professionnels de la Santé et du Digital, pour la sélection et le suivi des PME financées.

Les pôles Santé et Digital sont ainsi composés de gérants dédiés au suivi des participations des secteurs ainsi que de professionnels de la Santé et du Digital (conseils et dirigeants d'entreprise), dont l'expérience reconnue éclairera les choix et les orientations stratégiques de l'équipe de gestion.

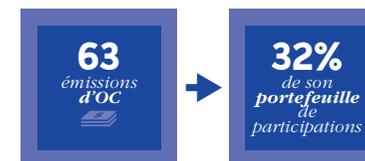
12 ANS D'EXPERTISE DANS LA GESTION OBLIGATAIRE NON COTÉE

Le FIP France Excellence II investira entre 20 et 60% de son actif en obligations convertibles en actions (OC).

Combinant intérêt annuel et faculté de conversion en actions, les OC permettent d'accroître la visibilité des perspectives de retour sur investissement plus aisément qu'un financement en actions.

L'obligation convertible est un mode d'investissement apprécié des PME, évitant la dilution du capital et constituant une source de financement avantageuse.

Rappelons que, comme pour toute émission d'obligation, ni le paiement des intérêts ni le remboursement du capital investi ne peuvent être garantis, car liés à la santé financière des sociétés.



Une forte pondération des investissements réalisés à date en obligations convertibles en actions (Midi Capital a historiquement procédé à 63 émissions d'OC, représentant 32% de son portefeuille de participations).



CALCULEZ VOTRE RÉDUCTION D'IMPÔT EN UN
CLIC GRÂCE À NOTRE SIMULATEUR FISCAL SUR :
WWW.MIDICAPITAL.COM

Les informations mentionnées dans cette brochure sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle au regard, notamment, des conséquences du plafonnement global des réductions d'impôts. Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du Fonds doit vous être remis avant toute souscription.

